

d'Angervilliers, Ministre & Secrétaire d'Etat. Ils y furent conduits en la manière accoutumée par Mr. de Bourlamaque, Aide des Cérémonies. La Députation étoit composée pour le Clergé de l'Abbé Boisor, grand Vicaire du Diocèse d'Arras, qui porta la parole; pour la Noblesse, du Baron de Vaulx; & pour le Tiers-Etat, du Sr. Lagneau, Avocat.

VIII. Le Marquis de Rossignan, ci-devant Ambassadeur du Roi de Sardaigne en cette Cour, partit le 23. pour s'en retourner à Turin, gratifié du portrait de Sa Majesté, garni de diamans, qui lui fut remis lorsqu'il eut son Audience de congé. Il est remplacé par le Commandeur de Solera qui est à Paris depuis quelque-tems. Le 27. ce Ministre eut sa première Audience particulière du Roi, ensuite de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Mesdames de France, & il fut conduit à toutes ces Audiences par le Chevalier de Saintor, Introduceur des Ambassadeurs.

IX. Des avis particuliers des Provinces méridionales du Royaume, portent que les fanatiques, ou Camisards, commettent des désordres du côté des *Severnes*. Ce qu'ils ont fait sous le regne de Louis XIV. donne lieu à quelque crainte pour le présent. Si le désordre continuë, quelques Régimens doivent marcher contre ces séditieux, pour les punir du même châtimement qu'on a exercé envers eux du tems de leur première révolte.